

Communiqué de presse**Eiffage, en groupement avec APRR,
est désigné pour des négociations exclusives
pour la liaison autoroutière entre Machilly et Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)**

Le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires a annoncé ce jour avoir désigné le groupement composé des sociétés Eiffage (mandataire) et APRR pour engager des négociations exclusives pour la liaison autoroutière entre Machilly et Thonon-les-Bains en Haute-Savoie.

Le projet consiste à concevoir, construire et exploiter une infrastructure autoroutière à 2x2 voies d'environ 16 km reliant Machilly à Thonon-les-Bains, dénommée A412. Complémentaire au développement de l'offre de transports collectifs, cette opération s'inscrit dans le programme de désenclavement du Chablais. Elle permettra de desservir et d'irriguer le territoire situé au sud de Thonon-les-Bains, depuis l'agglomération d'Annemasse-Genève et l'autoroute A40, et d'améliorer les échanges entre les différents pôles d'attraction de la région, en diminuant et fiabilisant les temps de parcours et en améliorant la sécurité des usagers.

Cette concession, d'une durée de 55 ans, s'effectuera sans aucune subvention d'équilibre de la part de l'État ou du Département de Haute-Savoie. Par ailleurs, l'offre retenue du concessionnaire pressenti intègre une politique tarifaire favorisant l'utilisation de la nouvelle liaison autoroutière par les usagers locaux, en particulier pour les trajets domicile-travail.

Très attaché à réaliser une infrastructure résiliente et durable, créatrice de valeur pour le Chablais et ses habitants, Eiffage mobilisera ses savoir-faire en matière d'aménagement responsable du territoire pour mettre en œuvre une intégration écologique du projet ambitieuse, allant au-delà des exigences réglementaires. Cette démarche permettra de valoriser et soutenir la production agricole du Chablais, dans le cadre d'une politique volontariste de préservation de la biodiversité et de restauration des services écosystémiques. L'infrastructure est dimensionnée de façon à anticiper et faire face aux nouvelles contraintes climatiques, et intègre dès sa conception, des modes constructifs innovants et bas carbone, ainsi qu'un accompagnement au développement de modes de transports alternatifs complémentaires, comme la réalisation d'une véloroute le long du tracé ou de parkings de covoiturage équipés de bornes de recharge électrique. Son exploitation bénéficiera de l'expérience et du fort ancrage du Groupe en Haute-Savoie, actuel concessionnaire des réseaux AREA et ADELAC.

À propos d'Eiffage

Eiffage, l'un des leaders européens du BTP et des concessions, exerce ses activités à travers les métiers de la construction, de l'immobilier et de l'aménagement, du génie civil, du métal et de la route, de l'énergie systèmes et des concessions. Le Groupe s'appuie sur l'expérience de ses 76 300 collaborateurs et a réalisé, en 2022, un chiffre d'affaires de 20,3 milliards d'euros, dont 30 % à l'international.